



**AF GYM V**

## **Modalités Encaissement et Remboursements exceptionnels des cotisations enfants :**

**QUELLE QUE SOIT LA DATE DE VOTRE INSCRIPTION :**

Les chèques sont à établir à l'ordre de " AF GYM V ", merci de veillez à mettre le bon montant.

Voir les tarifs et les montants des chèques **sur le documents « Tarifs enfants ».**

Encaissements des chèques : **le 03.10.2023, le 09.01.2024, le 09.04.2024**

### **Pré-inscriptions fin juin/début juillet :**

Il nous faut la Fiche Inscription signée, les 2 photos, le TALON du questionnaire de santé et la fiche sanitaire signée AVEC les 3 chèques !

Sauf contre-ordre de votre part jusqu'au **27 septembre**, votre 1er chèque sera encaissé début octobre et la licence de votre enfant sera établie.

### **RÉSERVATION EN ÉTÉ ET PENDANT LE FORUM :**

Il nous faut la Fiche Inscription signée, les 2 photos, le TALON du questionnaire de santé et la fiche sanitaire signée AVEC les 3 chèques !

Sauf contre-ordre de votre part jusqu'au **27 septembre**, votre 1er chèque sera encaissé début octobre et la licence de votre enfant sera établie.

### **INSCRIPTION APRÈS LE FORUM :**

Il nous faut la Fiche Inscription signée, les 2 photos, le TALON du questionnaire de santé et la fiche sanitaire signée AVEC les 3 chèques à apporter chez la trésorière ou la secrétaire **avant de pouvoir assister aux cours**. Votre 1er chèque sera encaissé le mois d'après et la licence de votre enfant sera établie.

**Si 2 semaines après une réservation nous n'avons pas votre dossier, nous annulons votre réservation d'office et donnons la place à un autre enfant !**

### **FORFAIT NON REMBOURSABLE SAUF CAS EXCEPTIONNELS.**

**Passé les deux premiers cours après l'inscription de votre enfant, pour tout remboursement \* nous avons besoin d'un justificatif** pour notre comptabilité ; soit certificat médical, preuve de déménagement ....ect.

Si la licence a été établie, elle ne vous sera pas remboursée et chaque mois commencé sera retenu.

\* PS: En cas d'annulation votre ou (vos chèques) sera (ont) détruit(s),  
(sinon nous fournir une enveloppe timbrée et adressée)